



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 12 juillet 2024

Publication du Rapport social unique 2023

- **Élaboré par la Direction des ressources humaines du ministère, ce document révèle l'essentiel des chiffres RH pour le personnel militaire et civil, au titre de l'année 2023 et présente les grandes orientations pour les années à venir.**
- **Le rapport 2023 confirme la position du ministère des Armées en tant que premier recruteur de l'État. Avec 17% de femmes militaires, les armées françaises restent parmi les plus féminisées au monde.**
- **En 2023, des mesures significatives ont été prises pour renforcer l'attractivité et la fidélisation du personnel militaire et civil du ministère.**

En 2023, le ministère des Armées totalise un effectif de 263 685 militaires et civils contre 266 052 en 2022. La proportion de militaires reste quasi stable, 76,4% (soit 201 332) contre 76,7% en 2022.

Avec 21 140 militaires et 5 931 civils recrutés (pour, respectivement, 21 092 et 4 472 départs), le ministère confirme sa position de premier recruteur de l'État.

Promulguée le 1^{er} août 2023, la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 a fixé des objectifs ambitieux en matière d'effectifs : 275 000 à l'horizon 2030, dont 210 000 militaires et 65 000 civils, ce qui implique le recrutement de 30 000 personnes par an, dont 25 000 militaires et 5 000 civils.

Une des armées les plus féminisées au monde

Les armées françaises confortent leur place parmi les armées les plus féminisées au monde, avec 17% de femmes militaires, un chiffre stable par rapport à 2022.

La mobilisation du ministère des Armées en faveur d'une mixité renouvelée, garante de la performance opérationnelle des armées, se poursuit d'ailleurs avec le lancement des travaux du nouveau Plan Mixité 2024. Pour le personnel civil (39% de femmes), le calcul de l'index égalité professionnelle instauré en 2023 fait état d'un score de 94/100 et encourage la poursuite d'actions afin de réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Doubler les effectifs de la réserve opérationnelle

La LPM prévoit par ailleurs un doublement des effectifs de la réserve opérationnelle de premier niveau du ministère, soit un passage de 41 450 femmes et hommes réservistes (37 182 en 2022) à 80 000 en 2030 et 105 000 en 2035.

Fidéliser la ressource humaine du ministère

Des avancées significatives ont été réalisées en 2023 pour renforcer l'attractivité et la fidélisation du personnel militaire et civil du ministère. Le déploiement au 1^{er} octobre de la dernière phase de la nouvelle politique de rémunération des militaires a conclu trois années de réforme des indemnités des militaires, pour rendre la solde plus simple et plus équitable.

Le Plan Famille 2, doté de 750 millions d'euros pour la période 2024-2030, poursuit les actions du plan précédent plan et vise à simplifier et renforcer l'accompagnement des mobilités des militaires, mieux prendre en compte les contraintes opérationnelles et les absences au travers de l'action sociale et améliorer la vie quotidienne des familles dans les territoires, en lien avec les collectivités. Le personnel civil en est également bénéficiaire.

Le Plan hébergement, lancé en 2019 et poursuivi par le Plan Ambition Logement en 2022, a été conforté par la LPM 2024-2030. Il vise à améliorer les conditions de vie et d'exercice dans les emprises militaires, tout en intégrant les normes énergétiques afin de lutter contre le dérèglement climatique et de renforcer la résilience du ministère face à ses effets.

Accompagner les blessés

Un Plan Blessés 2023-2027, relatif à l'accompagnement des militaires blessés et de leurs familles, comprend douze mesures phares, poursuivant trois objectifs principaux : améliorer la prise en charge des blessés et le suivi administratif ; simplifier l'accès aux droits et renforcer la réparation des préjudices ; renforcer l'accompagnement et les parcours dans la durée.

Thibaut de Vanssay, directeur des ressources humaines du ministère des Armées : « Les impératifs d'attractivité et de fidélisation du personnel militaire et civil sont au cœur de l'ensemble des actions menées par la DRH-MD et l'ensemble de la communauté RH du ministère des Armées. C'est cette démarche qui a été réaffirmée et renforcée avec le lancement de l'ambition « Fidélisation 360° ». »

Retrouvez le rapport social unique [ici](#).

Contacts media :

Secrétariat Général pour l'Administration

sylvie1.marchal@def.gouv.fr

06 82 57 11 53

Centre media du ministère des Armées

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD**

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15